REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 01 au 07 août 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Projet Ecofish : pêche illégale.....2
- Fight against illegal fishing in Indian Ocean feted
- Lutte contre la pêche illégale : un prix pour la COI

1.2 Projet ICC : Patrimoine architectural.....6
- Formation sur les architectures traditionnelles à Maurice, aux Comores et à Madagascar

1.3 Sécurité maritime.....7
- Seychelles : Fin des simulations de lutte contre la pollution en mer dans l'océan Indien
- Pollution maritime : L'élaboration d'une feuille de route commune

1.4 Sécurité portuair.....8
- Workshop to enhance inter-agency coordination on maritime safety

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....14
- Écologie et recyclage : Le Green Market du CIDP fait florès !

2.2 Pêche.....15
- Le gouvernement des Seychelles adopte une politique de pêche pour un avenir plus durable des stocks

2.3 Economie.....16
- District d'Ihosy : Reconversion des agriculteurs dans les activités piscicoles
- Ressources halieutiques- La pêche rapporte gros à la crise à l'Etat

2.3 Coopération.....18
- CGPER : « La coopération régionale se résumerait-elle à la formation des agriculteurs malagasy ? »

2.4 Société.....19
- Crises alimentaires un nouveau plan stratégique de riposte en préparation

Fight against illegal fishing in Indian Ocean feted

The Indian Ocean Commission (IOC) received an award from the International Monitoring, Control and Surveillance (IMCS) Network for its significant impact in the fight against illegal fishing worldwide. The award was presented at the 7th Global Fisheries Enforcement Training Workshop (GFETW) in Halifax, Canada.

The IOC has been offered the "Meritorious Achievement" award by the IMCS for its outstanding efforts in implementing the Regional Fisheries Monitoring Plan (PRSP) over a 15-year period in the southwest Indian Ocean region.



"*We are proud of this added international recognition. Such an accolade is further proof of the usefulness and relevance of our regional system which runs smoothly thanks to the commitment of the 9 participating States that pool their resources and information, and through our partnership with the European Union.*

"*The success hinges on the trust built among stakeholders underpinning the spirit of cooperation and resulting in a real deterrent effect, adding to efficient control and repression actions over an immense maritime area one and a half times the size of Europe!*

"*This system is set to become a permanent feature, given its contribution to the maritime safety architecture that we also support,*" said **Vêlayoudom Marimoutou, Secretary General of the Indian Ocean Commission**.

The PRSP, funded by the European Union (EU) through various programs such as ECOFISH, and by Région Réunion through FEDER/INTERREG funds, has had a substantial impact in reducing the number of fishing infractions in the southwest Indian Ocean region.

"*The PRSP is part of the efforts of IOC Member States and a few coastal States in the Southwest Indian Ocean in the active fight against illegal fishing. It promotes information exchange, maritime and aerial surveillance missions as well as observation missions. A notable achievement of the PRSP is the significant decrease in irregularities in the region's fishing industry,*" said **Manuela Riccio, *Chargée d'affaires* of the Delegation of**

the European Union to the Republic of Mauritius and the Republic of Seychelles.



The latest regional fisheries surveillance missions at sea have revealed that practically all vessels operating in the region are now complying with regulations – a striking contrast to the controls carried out by the first regional patrol in 2007, when 25% of the vessels inspected were in breach of the law.

This considerable progress is the result of a fruitful collaboration among several countries, including Comoros, Kenya, France/Reunion, Madagascar, Mauritius, Mozambique, Seychelles, Somalia and Tanzania.

Joint actions give a clear message to potential offenders that the region is much more effective in its fight against illegal fishing.

The 2005 IOC Summit of Heads of State underlined the importance of this fight to support regional economic development. Illegal activities represent a considerable loss, particularly for countries like the Seychelles, where the fishing sector accounts for over 20% of GDP.

The PRSP also plays a key role in protecting fishery resources at the global level. The southwest Indian Ocean region alone accounts for 20% of world tuna catches.

The awards ceremony during the 7th GFETW brought together about 180 technicians, experts and key decision-makers representing 52 countries, all committed to the cause of fisheries monitoring, control and surveillance. This unique global event provides an opportunity to discuss the sector's current challenges and learn from successes. The IOC took advantage of this to reassert its commitment to playing a major role in the protection of fisheries resources.

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Lutte contre la pêche illégale : un prix pour la COI

Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches



La Commission de l'océan Indien (COI) s'est vue décerner un prix par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS) pour son impact significatif dans la lutte contre la pêche illégale dans le monde. Cette reconnaissance a été attribuée lors du 7e Atelier mondial de formation à l'application de la législation sur les pêches (GFETW) qui a lieu à Halifax, au Canada.

Le Réseau IMCS a octroyé le prix des « réalisations méritoires » à la COI pour ses efforts remarquables dans la mise en œuvre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) sur une période de 15 ans dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. « Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance internationale. Cette distinction confirme l'utilité et la pertinence de notre dispositif régional qui fonctionne grâce à l'engagement des 9 États participants qui mutualisent des moyens et de l'intelligence, grâce aussi à notre partenariat avec l'Union européenne. La réussite tient à la confiance créée entre les parties prenantes qui fonde l'esprit de coopération avec pour résultat un effet dissuasif réel en plus des actions de contrôle et répression effectives sur un espace maritime immense grand comme une fois et demie l'Europe des 27 ! Ce dispositif a vocation à se pérenniser compte tenu de son apport notamment en lien avec l'architecture de sécurité maritime que nous portons également », réagit Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. Le PRSP, financé par l'Union européenne (UE) par le biais de divers programmes dont ECOFISH, ainsi que par la Région Réunion grâce aux fonds FEDER/INTERREG, a eu un impact important en réduisant le nombre d'infractions de pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. « Le PRSP s'inscrit dans la lutte active des États membres de la COI, ainsi que de certains États côtiers du sud-ouest de l'océan Indien, contre la pêche illégale. Il favorise les échanges d'informations, les missions de surveillance maritime et aérienne, ainsi que les missions d'observation. À son actif, le PRSP a permis de réduire de manière significative les irrégularités dans le

secteur de la pêche dans la région », souligne Manuela Riccio, Chargée d'affaires de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles. Les dernières missions régionales de surveillance des pêches en mer ont montré que la quasi-totalité des bateaux opérant dans la région respectent désormais la réglementation ; un contraste frappant par rapport aux contrôles menés par la première patrouille régionale en 2007, où 25 % des navires inspectés étaient en infraction.

20 % du thon dans le monde pêché dans notre région

Ce progrès considérable est le résultat de la collaboration entre plusieurs pays, notamment les Comores, le Kenya, la France/La Réunion, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie et la Tanzanie. Les actions conjointes transmettent clairement aux potentiels contrevenants que la région est beaucoup plus efficace dans sa lutte contre la pêche illégale.

L'importance d'une telle lutte a été mise en exergue lors du Sommet des chefs d'État en 2005 pour soutenir le développement économique régional. Les activités illégales représentent en effet une perte considérable, en particulier pour les pays comme les Seychelles où le secteur de la pêche représente plus de 20 % du PIB. Le PRSP joue également un rôle clé dans la protection des ressources halieutiques mondiales. La région du sud-ouest de l'océan Indien fournit à elle seule 20 % des captures mondiales de thon. La cérémonie de remise des prix lors du 7e GFETW a rassemblé environ 180 techniciens, experts et décideurs clés représentant 52 pays, tous engagés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des pêches. Cet événement mondial unique offre l'opportunité de discuter des défis actuels du secteur et d'apprendre des réussites. La COI en a profité pour réaffirmer son engagement à jouer un rôle majeur dans la protection des ressources halieutiques.

Plus d'infos lire aussi :

3 https://www.kbc.co.ke/indian-ocean-commission-awarded-meritorious-achievement-for-fight-against-illegal-fishing/
4 https://www.zinfos974.com/la-coi-recoit-un-prix-pour-son-implication-dans-la-lutte-contre-la-peche-illegale/
5 https://midi-madagasikara.mg/lutte-contre-la-peche-inn-la-coi-recoit-un-prix-par-le-reseau-imcs/
6 La Commission de l'Océan indien récompensé au Canada pour son impact significatif dans la lutte contre la pêche illégale | Outremers360

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Formation sur les architectures traditionnelles à Maurice, aux Comores et à Madagascar

Projet ICC de la Commission de l'océan Indien



La COI, à travers son projet ICC financé par l'Agence française de développement, a organisé des formations pratiques et techniques sur le patrimoine. Ces formations ont réuni des responsables des administrations chargées du patrimoine. Elles se sont tenues à Maurice, aux Comores et à Madagascar.

« Notre patrimoine culturel témoigne de l'évolution de nos sociétés à travers les siècles. Notre région, l'Indianocéanie, possède ses propres richesses culturelles qui lui confèrent une identité unique. (…) Le patrimoine architectural est l'un des patrimoines forts, laissés par nos ancêtres. Il représente bien plus que des bâtiments ou des structures anciennes. En effet, chaque édifice raconte une histoire unique. On y devine des savoir-faire, des métiers, des techniques et des influences culturelles. En valorisant notre patrimoine architectural, nous gardons le lien avec notre passé et notre identité culturelle.

Le projet ICC de la COI et le patrimoine architectural

A ce jour, la COI, à travers son projet ICC, a organisé trois formations nationales de terrain sur la préservation de notre patrimoine architectural. Elles ont été facilitées par Christophe Graz expert Hydea et du réseau du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Ces formations ont été organisées par HYDEA, un cabinet d'études spécialisé dans le domaine du patrimoine culturel, chef de file de l'assistance technique du projet ICC de la COI.

Comores

Une première mission s'est donc tenue aux Comores du 21 au 28 juin 2023. Celle-ci a suivi une approche singulière et variée sur le patrimoine, menée par le professeur Mze Hamadiu Toiwilou, Directeur général du Centre national de développement et de recherche scientifique (CNDRS) avec son Directeur du patrimoine Mohammed Mboreha.
Les membres de l'équipe technique nationale ont arpenté les îles de l'Union

des Comores lors des formations en allant aussi à la rencontre de communautés qui font vivre des savoir-faire anciens.

Madagascar

Une deuxième mission à Madagascar a été organisée du 29 juin au 10 juillet 2023. L'équipe technique nationale a pu apprendre à distinguer et décrire les différentes typologies entre les régions de la Haute Matsiatra (Fianarantsoa), d'Atsimo Atsinana (Toamasina) et d'Atsimo Andrefana (Toliara), mais aussi les savoir-faire traditionnels associés, comme l'usage savant de nombreux végétaux pour la construction des maisons

Maurice

Une dernière mission s'est tenue à Maurice du 20 au 31 juillet 2023 portant notamment sur l'utilisation variée des matériaux, comme la tôle ou la pierre de basalte

« Valoriser le patrimoine architectural c'est aller au-delà de ses typologies et des matériaux utilisés : il convient de prendre en compte sa valeur usuelle, son empreinte environnementale exemplaire, mais aussi tous les savoir-faire qui l'accompagnent » explique Christophe Graz, expert ICOMOS et HYDEA, aux membres de l'équipe technique nationale de Maurice lors des explorations sur le terrain.

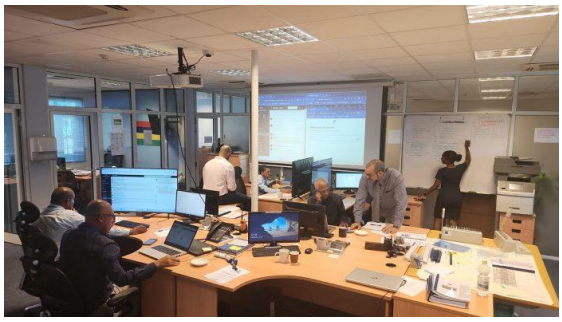
Numérisation

La formation sur les architectures traditionnelles permet de compléter la cartographie des patrimoines bâtis de l'Indianocéanie à travers un outil numérique dédié. Cet outil permet de recenser tout un ensemble de données utiles pour la conservation et plus encore la constitution de dossiers pour le classement des bâtisses, notamment auprès de l'UNESCO. Ces premières formations permettront également aux pays (Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et Union des Comores) d'alimenter l'outil numérique développé pour l'inventaire des architectures traditionnelles.

Pour Juliette Janin, Chargée de mission responsable des projets culturels de la COI : « Le patrimoine est une des bases les plus solides du tourisme culturel, qui peut générer des revenus économiques importants pour les pays. De plus, les matériaux locaux et les savoir-faire traditionnels répondent également aux enjeux climatiques auxquelles nos iles font face actuellement »

Seychelles : Fin des simulations de lutte contre la pollution en mer dans l'océan Indien

Les autorités seychelloises ont clôturé définitivement ce week-end les simulations sur la lutte contre la pollution en mer dans la zone océan Indien. C'est le secrétaire principal au ministère de l'Agriculture, du changement climatique et de l'Environnement, Denis Matatiken, qui a officiellement bouclé l'exercice régional qui a duré trois jours, du 25 au 28 juillet. « D'ici 2024, les Seychelles espèrent disposer d'un nouveau plan opérationnel et optimisé, prêt à faire face aux enjeux de la pollution maritime", a-t-il annoncé.



Le programme MASE mobilise les pays de l'océan Indien et d'autres de la zone d'Afrique

Des plans communs d'intervention en cas de pollution

Les pays de la zone, avec l'appui de nombreux partenaires, ont mis en place des mécanismes communs de partage d'informations pour mieux lutter contre toutes les formes de pollution. On notera le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) et le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) basé à Antananarivo à Madagascar. « *L'exercice de simulation régional fait partie du plan d'action global des deux centres régionaux visant à examiner leur capacité de coordination et d'intervention en cas d'incidents de pollution maritime, avec les États de la région, et à renforcer le mécanisme régional de partage d'informations et d'opérations conjointes en mer* », souligne un communiqué du Secrétariat Général de la Commission de l'Océan indien (COI).

L'exercice de simulation dénommé « *WIOPOLREX* », organisé aux Seychelles, avait ainsi mobilisé des délégués des pays de la zone Océan indien ayant signé, depuis 2018, le programme régional (MASE) visant à assurer la sécurité maritime dans la zone. Mais aussi les Maldives, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Yémen, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis. «*Cet exercice vise à renforcer les systèmes nationaux de prévention et de réponses en vue d'une coopération régionale efficace lors des incidents majeurs de pollution maritime* », explique le communiqué de la COI**.** Le programme et l'ensemble des activités sont financés par l'Union européenne.

Les participants se sont félicités de « *cette mobilisation de grande ampleur* », qui, selon eux, « *démontre la volonté des États et des*

partenaires de développer une approche collective face aux incidents de pollution maritime dans la région en vue d'améliorer la coordination et l'interopérabilité », selon toujours le communiqué. «*Les parties prenantes reconnaissent de plus en plus le rôle essentiel des cadres de coopération régionale, qui permettent aux pays de répondre et de collaborer plus efficacement lors des opérations conjointes en mer pour limiter les effets de tels incidents* », a fait remarquer, de son côté, Jim Donegan, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis aux Seychelles, cité dans le communiqué.



Le MV Wakashio avait échoué le 25 juillet 2020 au large de l'île Maurice entrainant une catastrophe écologique (DR)

Se conformer à la convention de Nairobi

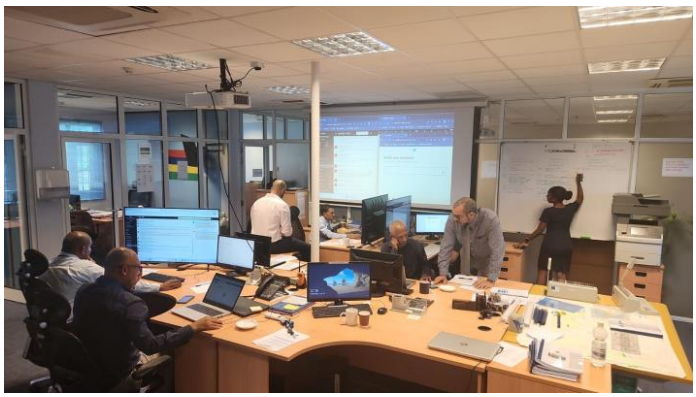
La zone Océan indien, point de transit de nombreux bateaux, est souvent confronté à des incidents dont la gestion par un seul pays est souvent compliquée par ses capacités techniques limitées. « *Le naufrage du MV Wakashio au large des côtes de l'île Maurice ainsi que d'autres situations de naufrages et/ou de dérives survenues dans les pays voisins, indiquent clairement qu'un pays ne peut à lui seul faire face à tous les niveaux d'incidents de pollution maritime* », rappelle encore le communiqué.

Il n'y a pas, à ce jour des données bien documentées sur la pollution en mer dans la zone de l'Océan indien. Mais les Etats jouent la prévention et anticipent des plans communs en catastrophe de grande ampleur en préparant les équipes locales aux opérations de riposte. « *Le développement du mécanisme régional de lutte contre les incidents de pollution maritime s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à promouvoir l'appropriation des enjeux de sécurité maritime par les États de la région* », a-t-on justifié.

L'un des défis est l'excellence des équipes d'intervention et la mise aux normes des Etats qui doivent notamment se conformer à la Convention de Nairobi sur la protection de l'environnement marin. « *Un exercice sur le terrain (FTX) sera organisé par la suite pour confirmer les recommandations résultant de l'exercice de simulation actuel, avant de procéder à la validation du plan de contingence régional révisé par les pays concernés* », a conclu le communiqué de la COI. Une feuille de route pour coordonner les actions communes de lutte contre la pollution a été adoptée par les participants à l'exercice de simulation.

A.S. Kemba

Pollution maritime : L'élaboration d'une feuille de route commune



Des participants lors de l'exercice régional sur table

Élaborer une feuille de route commune pour renforcer les actions coordonnées en mer est l'un des principaux objectifs de l'exercice régional de lutte contre la pollution maritime dans l'Océan Indien occidental (WIOPOLREX), qui s'est déroulé aux Seychelles du 25 au 28 juillet 2023.

Cet exercice vise à renforcer les systèmes nationaux de prévention et de réponses en vue d'une coopération régionale efficace lors des incidents majeurs de pollution maritime. La cérémonie de lancement a eu lieu le mardi 25 juillet 2023 aux Seychelles en présence du Secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles, du Chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne (UE) à Maurice, du Chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis à Maurice et aux Seychelles et du Directeur de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Organisé par le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) et le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) – deux organes exécutifs de l'Architecture de sécurité maritime pour l'Océan Indien occidental - l'exercice regional sur table (TTX) a rassemblé les États signataires des Accords MASE1 ainsi que les Maldives, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Yémen, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis. Des partenaires internationaux activement impliqués dans le domaine maritime y participent également, à savoir l'Organisation maritime internationale (OMI), la Convention de Nairobi, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les Forces navales européennes-Opération Atalanta entre autres.

L'exercice de simulation régional fait partie du plan d'action global des deux centres régionaux visant à examiner leur capacité de coordination et d'intervention en cas d'incidents de pollution maritime, avec les États de la région, et à renforcer le mécanisme régional de partage d'informations et d'opérations conjointes en mer, qui est mis en œuvre par la COI dans le cadre du programme régional de sécurité maritime (MASE2) financé par l'Union européenne.

Le programme MASE est mis en œuvre par l'IGAD, le COMESA, l'EAC et la COI. La COI est responsable de la mise en place d'une architecture de sécurité maritime basée sur l'échange d'informations et la coordination d'opérations conjointes en mer.

Améliorer la coordination, une condition essentielle pour une réponse collective efficace

Cette mobilisation de grande ampleur démontre la volonté des États et des partenaires de développer une approche collective face aux incidents de pollution maritime dans la région en vue d'améliorer la coordination et l'interopérabilité. Comme l'a souligné le directeur de la COI, « il est important d'avoir tous les partenaires tels que la Convention de Nairobi, SAMSA, l'OMI, aux côtés des centres nationaux et régionaux pour renforcer leur capacité à travailler en synergie, faciliter la coordination régionale en cas d'incidents de pollution maritime et aussi éviter les duplications » a déclaré Dev Phokeer.

Lors de son allocution, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis a abordé dans le même sens en rappelant l'importance de structurer et de renforcer le mécanisme de lutte contre la pollution maritime. « Les parties prenantes reconnaissent de plus en plus le rôle essentiel des cadres de coopération régionale, qui permettent aux pays de répondre et de collaborer plus efficacement lors des opérations conjointes en mer pour limiter les effets de tels incidents », a fait remarquer Jim Donegan.

Combler les lacunes en matière de capacités. Les leçons tirées des incidents passés dans la région, en occurrence le naufrage du MV Wakashio au large des côtes de l'île Maurice ainsi que d'autres situations de naufrages et/ou de dérives survenues dans les pays voisins, indiquent clairement qu'un pays ne peut à lui seul faire face à tous les niveaux d'incidents de pollution maritime.

L'exercice est l'occasion pour les États participants d'examiner leur niveau de préparation, leur stratégie en matière de pollution maritime, ainsi que leur capacité à partager des informations et à mettre en œuvre des réponses conformément à leur plan de contingence national respectif en cas de déversement d'hydrocarbures. Selon le chef de la coopération de la délégation de l'UE, « il est primordial d'assurer une articulation et une synergie effectives entre le plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et le plan de contingence régional, avec des procedures clairement définies et établies. Au cas contraire, il y aura des retards tant au niveau de l'engagement national et de l'adhésion des décideurs politiques qu'au niveau de la coordination régionale pour une capacité de réponse régionale efficace », a précisé Milko Van Gool.

Dans ce contexte, le soutien technique des partenaires internationaux, que ce soit en matière d'échange d'informations pour améliorer la connaissance du domaine maritime ou de partage des bonnes pratiques, est déterminant pour renforcer les capacités nationales et régionales. Les Seychelles, par exemple, ont récemment bénéficié « d'un soutien technique de la Convention de Nairobi dans le cadre du projet SAPPHIRE pour revoir leur plan national de contingence contre le déversement d'hydrocarbures. D'ici

2024, les Seychelles espèrent disposer d'un nouveau plan opérationnel et optimisé, prêt à faire face aux enjeux de la pollution maritime », a annoncé Denis Matatiken, secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles.
Le développement du mécanisme régional de lutte contre les incidents de pollution maritime s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à promouvoir l'appropriation des enjeux de sécurité maritime par les États de la région. L'exercice de simulation est donc une première étape pour se conformer aux conventions internationales, en particulier celle de la Convention de Nairobi, et ainsi s'adapter aux défis croissants. Un exercice sur le terrain (FTX) sera organisé par la suite pour confirmer les recommandations résultant de l'exercice de simulation actuel, avant de procéder à la validation du plan de contingence régional révisé par les pays concernés.

Lire aussi :

- https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/seychelles-la-coi-l-europe-l-inde-les-usa-luttent-contre-la-pollution-dans-l-ocean-indien-1418177.html
- More SADC migrants perish on Southern Corridor - CAJ News AfricaCAJ News Africa

Workshop to enhance inter-agency coordination on maritime safety

The Indian Ocean Commission (IOC) organised a national consultation workshop with Mauritian stakeholders on port and maritime safety on 28 July 2023. The objective was to identify operational challenges, measure the progress made in prevention and control processes and technical capacities, and enhance inter-agency cooperation at national level as well as with regional mechanisms, including the regional maritime safety architecture. The workshop, organised by the Port Security and Safety Programme (PSP) coordinated by the IOC and funded by the European Union, was attended by representatives of the Mauritius Revenue Authority (MRA), the Office of the Director of Public Prosecutions (DPP), the Mauritius Police Force, the Mauritius Port Authority (MPA), the National Coast Guard, and the Ministries of the Environment, the Blue Economy, Marine Resources and Shipping, and Foreign Affairs, among others.

The IOC, with the support of the European Union, is implementing specific projects to meet the challenges facing the area, particularly in terms of the safety of navigation and the fight against maritime crime. These projects have led to the establishment of regional mechanisms for the exchange of information and the coordination of operations at sea, as well as the strengthening of the legal, operational, technical and material capacities of the participating States, including Mauritius. This national workshop provided an opportunity to discuss the improvements achieved and in progress, while encouraging the coordination of maritime safety actions between the various national administrations.

National stakeholders were able to discuss the PSP objectives and agree on baselines and indicators to measure progress in the following areas:

- Capacity-building for authorities responsible for navigation safety.
- Development of port security legislation and the associated compliance framework.
- The establishment of a cargo and passenger data exchange system

The framework defined during this workshop will provide port and shipping security authorities with a matrix for assessing progress and sharing data on the state of systems for monitoring, controlling and surveillance of maritime movements, with the aim of preventing and reducing the risk of maritime incidents, combating illegal traffic and improving the flow of traffic and port competitiveness.

The IOC PSP team also organised similar workshops in the Seychelles and Mozambique during July 2023. The upcoming workshops are scheduled for September/October in Comoros, Madagascar, and Kenya.

Écologie et recyclage : Le Green Market du CIDP fait florès !



200 personnes. C'est le nombre de visiteurs qui ont répondu positivement à l'initiative responsable et durable du CIDP, le vendredi 28 juillet, dans le cadre de son Green Market. Ce marché écologique, qui s'est tenu à Socota, Phoenix, visait à la promotion des produits éco-responsables et la sensibilisation à l'importance du recyclage et de l'upcycling. Cet événement a réuni divers commerçants engagés dans la production et la vente de produits respectueux de l'environnement.

Chaque exposant a eu l'occasion de présenter ses produits et d'expliquer à la clientèle comment les intégrer facilement dans leur quotidien. Les visiteurs ont, quant à eux, été séduits par la variété d'articles écologiques proposés. Cette démarche leur a permis de voir qu'il est possible de faire des achats éco-responsables et de prétendre à un mode de vie plus durable. Yogeshwaree Ponien, QHSE Manager, CIDP Maurice, se félicite de l'engouement suscité par le Green Market et de la participation active des exposants ainsi que des visiteurs. Elle affirme que cette réussite confirme l'importance grandissante que revêtent les enjeux écologiques dans la société actuelle et souligne l'engagement du CIDP à poursuivre ses actions en faveur de l'environnement.

Le gouvernement des Seychelles adopte une politique de pêche pour un avenir plus durable des stocks



L'annonce fait suite à l'approbation par le Cabinet des ministres de la politique de stratégie de récolte et des normes de gestion des pêcheries des Seychelles mercredi. (Gérard Larose)

Une politique de récolte sera incluse dans tous les futurs plans de gestion de la pêche aux Seychelles, a déclaré jeudi un haut responsable du gouvernement.

L'annonce fait suite à l'approbation par le Cabinet des ministres de la politique de stratégie de récolte et des normes de gestion des pêcheries des Seychelles mercredi.

La politique prévoit de sous-tendre des objectifs visant à garantir que les pêcheries individuelles aux Seychelles puissent être gérées au mieux en fonction de leurs caractéristiques biologiques particulières et des objectifs socio-économiques associés.

Le secrétaire principal à la pêche, Roy Clarisse, a déclaré: "Cela signifie que dans tous les plans de gestion de la pêche aux Seychelles, la composante politique de récolte sera incluse."

Il a déclaré qu'en outre, il fournira un cadre qui guidera l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de récolte pour toutes les pêcheries des Seychelles.

« Une stratégie de récolte indique la limite de pêche, afin que le stock reste durable en établissant des limites pour que lorsqu'ils sont à des niveaux dangereux, les règles commencent à s'appliquer afin que nous puissions commencer à contrôler les efforts déployés », a expliqué Clarisse.

Il a ajouté que cela peut se faire soit par le nombre de bateaux ou de jours, soit même par les saisons où la pêche est autorisée.

"Avant que les stocks ne soient épuisés à un certain niveau, nous aurons mis en place des règles. Bien sûr, nous avons consulté toutes les parties prenantes car il s'agit d'un programme participatif pour nous assurer que nous nous entendons sur l'endroit où se trouvent nos stocks de poissons et décidons des mesures que nous devrions avoir en place pendant que nous pêchons », a ajouté le secrétaire principal.

Les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, ont récemment intensifié leurs efforts pour protéger leurs stocks de poissons grâce à leur plan de gestion des pêches. **Suite de l'article**

Lire aussi : http://m.seychellesnewsagency.com/view_news.php?id=19089

District d'Ihosy : Reconversion des agriculteurs dans les activités piscicoles


Cette parcelle rizicole de 1 ha sera transformée en étang.

La pisciculture constitue un élevage à cycle court ne nécessitant pas d'énormes investissements pour son démarrage.

Suite à de nombreuses actions de sensibilisation menées par le ministère en charge de la Pêche et de l'Économie Bleue, des paysans ont accepté de suivre des formations en matière d'élevage piscicole. Des partenaires comme le programme de l'entrepreneuriat national Fihariana s'engagent entre-temps à fournir, non seulement une assistance technique, mais aussi le financement nécessaire pour qu'ils puissent se lancer dans cette pisciculture. C'est l'une des raisons qui amènent des agriculteurs à se reconvertir dans les activités piscicoles. A titre d'illustration, Parfait, un paysan résidant dans la commune rurale de Mahasoa, district d'Ihosy dans la région Ihorombe, est déterminé à transformer sa parcelle rizicole, d'une superficie de 1 ha, en étang pour pouvoir élever des poissons. D'autant plus, il n'enregistre guère de rentabilité de ses activités agricoles étant donné que son coût de revient ne cesse d'augmenter alors qu'il n'affiche qu'un faible rendement de productivité, selon ses explications.

RESSOURCES HALIEUTIQUES – La pêche rapporte gros à la caisse de l'État

Le bilan est plutôt encourageant pour le secteur pêche. Les redevances versées par les sociétés exportatrices de certains produits halieutiques ont augmenté.

De l'or dans les fonds marins. La pêche industrielle et notamment les redevances versées par les exportateurs de produits halieutiques rapportent gros aux caisses de l'état. C'est le constat pour le ministère de la Pêche et de l'économie bleue, qui avait publié des statistiques concernant les avancées en matière de gestion de la pêche pour cette année 2023. À en croire le ministre en charge du département, Mahatante Tsimanaoraty Paubert, les redevances que les sociétés exportatrices de produits halieutiques ont versées ont été multipliées significativement. « Les redevances que les sociétés qui exportent des produits comme la crevette ou encore les crabes avaient versées ont été multipliées par six, sept, voire plus », avait indiqué Tsimanaoraty Paubert vendredi, dans une communication sur la plateforme du MPEB. Pour la pêche aux crevettes, l'or rose porte bien son nom. Les redevances versées par les exploitants du secteur ont atteint la barre des 13 milliards d'ariary, 13, 081 milliards d'ariary pour être précis, avec plus de 3 300 tonnes de crevettes exportées pour 2022 si l'on se fie au bilan d'activité dressé par le MPEB au premier trimestre de cette année. Pour sa part, la pêche aux crabes, autre fleuron de la pêche industrielle, environ 29 sociétés disposent de l'agrément d'exportation.

Les redevances versées par ces dernières grimpent maintenant jusqu'à 2 800 milliards d'ariary contre 400 à 500 milliards avant 2021. Une véritable aubaine qui a le mérite de renflouer les caisses de l'état, surtout que l'économie bleue pourrait offrir un potentiel énorme qui reste encore à exploiter. Des réformes avaient été entreprises dans ce sens par le ministère pour augmenter les revenus générés par les produits halieutiques depuis 2021. Des opérations qui visaient justement à octroyer plus de licences d'exploitations aux sociétés malgaches qui opèrent dans le secteur de la pêche. La gestion de la surface maritime y est aussi pour quelque chose, une politique claire de gouvernance des océans avait en effet été échafaudée. A se fier aux données fournies par les spécialistes, la pêche pourrait rapporter jusque dans les 330 millions de dollars soit dans les 1 548 milliards d'ariary à l'économie de la Grande île. La pêche fait vivre environ deux millions d'individus et pèse 8% du Produit Intérieur Brut national.

CGPER : « La coopération régionale se résumerait-elle à la formation des agriculteurs malagasy ? »

Pour la CGPER, le codéveloppement passe par de véritables échanges entre agriculteurs de La Réunion et de Madagascar



Suite à la visite du président du Sénat de Madagascar à La Réunion et la proposition émise par des acteurs réunionnais d'aller à Madagascar pour former les agriculteurs de la Grande île, la CGPER souligne que l'époque des colonies est terminée. « Nous pensons qu'il faut instituer des véritables échanges en matière de pratiques agricoles, de respect de notre environnement et que seule cette coopération basée sur la connaissance mutuelle des peuples pourra déboucher sur une « co-opération » équitable », affirme Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, dans une tribune adressée ce jour aux médias.

En juin 2023, la Présidente de Région et le Président du Sénat de Madagascar ont partagé leur vision quant à l'importance de la coopération entre La Réunion et Madagascar, fondée sur des liens historiques et géographiques mais également sur les perspectives qui doivent s'ouvrir pour l'avenir.

Cette coopération s'établit notamment sur certains dossiers prioritaires : celui de la francophonie et des échanges humains, notamment dans le cadre de la formation, celui de la sécurité alimentaire, qui illustre tout le potentiel et l'intérêt d'une coopération renforcée entre La Réunion et Madagascar, celui de l'agroécologie puisque les deux îles sont toutes deux des hauts lieux de la biodiversité mondiale, celui de l'Énergie, le Président du Sénat s'étant montré très intéressé par les innovations explorées par La Réunion. Des pistes de travail avaient été ouvertes. Enfin, cette coopération revêt une dimension culturelle d'autant plus importante en cette année qui sera marquée par la célébration du 360e anniversaire du peuplement de La Réunion.

Ces échanges avaient traduit une volonté louable de promouvoir un codéveloppement mutuellement profitable :

C'est dans un tel contexte que la délégation du président du Sénat revient à La Réunion, avec plusieurs représentants du monde économique de la Grande île. **Suite de l'article**

Crises alimentaires un nouveau plan stratégique de riposte en préparation



Le ministère de l'Agriculture a organisé, le mardi et mercredi dernier à Moroni, un atelier de préparation aux crises de sécurité alimentaire. Les parties prenantes clés ont été conviées à élaborer un nouveau document stratégique. L'objectif de cette initiative est d'anticiper et de répondre efficacement à d'éventuelles crises alimentaires susceptibles de frapper le pays.

Lors d'un atelier de deux jours organisé la semaine dernière à Moroni, le directeur national des stratégies agricoles et de l'élevage, Fouad Mohamed, a souligné que l'objectif principal était de «renforcer la sécurité alimentaire nationale en adoptant des mesures préventives et réactives». Il a noté que certaines crises ponctuelles, comme celle survenue en 2019 avec le cyclone Kenneth, peuvent impacter le pays et «nécessitent une mobilisation de partenariats pour atténuer leurs conséquences».

Les signaux annonçant de potentielles crises en matière de sécurité alimentaire ont été discutés lors de cet atelier, où les représentants du gouvernement, des organisations agricoles, des agences humanitaires et d'autres acteurs de la chaîne alimentaire ont été invités à partager leurs connaissances, expériences et meilleures pratiques. L'objectif a été d'étudier ces signaux, d'identifier les réponses appropriées face à ces crises et de définir un plan d'action gouvernemental pour atténuer leurs impacts.

Les participants ont exprimé leurs inquiétudes concernant les changements climatiques, insistant sur la nécessité d'un plan cohérent et applicable, avec des actions à court, moyen et long termes, pour différents secteurs liés à l'agriculture et à la nutrition.Fatouma Hadji, la responsable « nutrition» du ministère de la Santé et point focal du Projet d'élaboration du plan de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, a rappelé que le pays, en

tant que petit État insulaire volcanique, est «exposé à de nombreux risques liés aux catastrophes naturelles».Elle a relevé la nécessité de disposer d'un plan budgétaire et de mobiliser les ressources nécessaires avant que la crise ne survienne, afin de pouvoir répondre efficacement aux urgences lorsque celles-ci se présentent.